

Recherche et enseignement supérieur suppression de 900 postes statutaires

Alors que le ministère « *dédie [...] un temps de rencontre aux organisations syndicales* » « *sur l'avenir des personnels de l'Enseignement supérieur* » (rapport Schwartz) et sur l' « *Attractivité des carrières de la recherche* » (rapport Hoffmann), le gouvernement a déjà décidé de proposer, pour le budget 2009, de supprimer 900 postes statutaires (enseignant-chercheur, chercheur, ITRF, ITA, BIATOSS). On pourrait se retrouver dans la situation de 2004 où certains concours n'avaient pas été ouverts, faute de poste. Dès maintenant, les organisations syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur appellent à un rassemblement le 18 septembre à 15 heures devant le ministère, jour où elles rencontreront la ministre Valérie Pécresse.

J. Fossey, membre du bureau national du SNCS-FSU

Déclarations après déclarations, la recherche et l'enseignement supérieur sont annoncés prioritaires pour la France. Budget après budget, des jeux d'écritures font apparaître des croissances fictives. Résultat des courses : l'importance de la recherche dans notre économie ne cesse de décroître. Cela n'empêche pas le président de la République de continuer de fixer l'objectif de 3 % pour 2012 (sic). Ce gouvernement prend vraiment les citoyens pour des gogos.

Et le cirque continue. Vendredi 5 septembre au matin, la FSU (SNCS, SNESUP, SNASUB) a été reçue par le directeur de cabinet, Philippe Gillet, accompagné de Dominique Marchand et de Thierry Coulhon. Ils ont écouté nos commentaires sur les propositions des rapports Schwartz et Hoffmann concernant les statuts et les carrières des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur. Mais eux n'avaient rien à nous dire de concret. Sauf de confirmer la suppression de 900 emplois statutaires. Comme ces emplois sont nécessaires, ils seront remplacés par divers types de CDD dont, notamment, ceux de l'ANR. Ces entrevues bilatérales entre le ministère et les syndicats doivent préparer la réunion générale avec la ministre, le 18 septembre. On peut se poser la question de l'intérêt d'une telle rencontre.

Alors que la commission Schwartz Hoffmann fait un ensemble de constats avec lequel nous sommes pleinement d'accord – « l'avenir de la France dépendra très largement de la puissance de sa recherche » ; « revaloriser les salaires de l'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs » ; « augmenter de manière substantielle les moyens financiers » ; « réduire la charge d'enseignement pour les maîtres de conférences nouvellement recrutés » ; « la question des rémunérations est aujourd'hui centrale » –, le gouvernement supprime 900 emplois statutaires.

Les propositions Schwartz-Hoffmann, sur les carrières et les rémunérations, ne sont pas acceptables car elles ne prennent pas en compte le cadre juridique de la fonction publique d'État. Ils ne proposent de résoudre la question salariale que par l'attribution de primes. Celles-ci pourraient, pour une période limitée, doubler le salaire de base des plus performants, environ 20 % des effectifs selon Hoffmann. De plus, nous dénonçons le travail de la commission Schwartz-Hoffmann qui ne s'est préoccupée que de l'accroissement des salaires d'un petit nombre.

La délégation du SNCS a rappelé qu'il n'était plus tolérable que 25 % des chercheurs n'aient aucune promotion durant leur carrière. Elle a rappelé sa revendication d'un corps unique de chercheurs, avec promotion au choix envisageable tous les quatre ans.

Le SNCS revendique une augmentation substantielle des débuts de carrière. Chaque chercheur devrait être embauché au minimum à 2,2 fois le SMIC soit 2 800 € bruts au lieu des 2 000 actuels.

Nous contestons la méthode gouvernementale qui consiste à faire mener la négociation via des commissions *ad hoc*. Leur, soi-disant, indépendance politique ne conforte pas le sérieux de leurs propositions dont le ministère refuse d'assumer la responsabilité. Ils nous l'ont dit. Après ces différents tours de table, le gouvernement va sortir un projet, dont la ligne directrice sera celle de la commission Schwartz-Hoffmann, mais qui ne sera plus négociable, sauf aux marges.

En tout état de cause, la majeure partie des propositions sont inacceptables. Nous ne voulons pas entrer dans la problématique des primes. Nous sommes demandeurs d'ouverture de réelles négociations sur l'emploi, la résorption de la précarité, les salaires, les carrières basées sur la refonte des grilles.